



Lyon, 7 Décembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Qualité de l'air : les collectivités locales dirigées par les écologistes passent à la vitesse supérieure et demandent un engagement fort de l'Etat.

Enjeu majeur de santé publique, l'amélioration de la qualité de l'air fait partie des engagements marquant des exécutifs écologistes. A l'heure où la Commission européenne donne deux mois à la France pour agir vraiment contre la pollution et les dépassements récurrents des normes sous peine de fortes amendes, à l'heure où le Conseil d'Etat impose au gouvernement d'agir à la réduction de la pollution, les collectivités déploient des outils puissants pour améliorer la qualité de l'air que respirent leurs habitants et demandent fermement à l'Etat de ne pas se contenter de mots mais d'agir au service d'une ambition commune.

Le Président de la République avait convié les élus des principales villes et agglomérations françaises visées par la Commission européenne à participer à une réunion sur la transition écologique et les ZFE. Participaient notamment à cette réunion, Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, Grégory Doucet, Maire de Lyon, Jeanne Barseghian, Maire de Strasbourg et Eric Piolle, Maire de Grenoble.

Les élus écologistes ont indiqué à Emmanuel Macron qu'ils étaient tous engagés dans des démarches volontaristes pour étendre et déployer des zones de faibles émissions dont l'efficacité repose sur de nouvelles obligations légales. Il s'agit en particulier de la possibilité de mettre en place des radars à lecture automatique aux entrées des ZFE, seul moyen d'en assurer le respect.

Les élus écologistes ont rappelé au Président de la République qu'au-delà des mots, ils attendaient des actes forts du gouvernement pour accélérer sur les questions de transition écologique et le vote de dispositions légales pour agir efficacement.

Les élus ont également réclamé un soutien financier de l'Etat, d'une part pour compenser les pertes de ressources des réseaux de transports publics liées au contexte sanitaire, d'autre part pour les aider à financer les investissements en faveur des transports en commun et des mobilités actives afin d'offrir de véritables alternatives de mobilité aux citoyens de leur territoire. Dans le Plan de Relance, le gouvernement ne consacre que 330 millions d'euros aux transports en commun hors Ile de France. De quoi construire 12 kilomètres de tramway ou deux stations de métro. Nous sommes très loin des enjeux.

On estime à 50 000 chaque année en France, le nombre de décès dus à l'air que nous respirons. 50 000, c'est le nombre de morts liés à l'exceptionnelle épidémie de coronavirus. Ce chiffre, rappelle les élus, impose de ne plus nous contenter de parler mais d'agir, enfin !